

Projet de parc éolien en mer au large de **Dunkerque** et son raccordement électrique

Bilan annuel de la concertation continue pour
la période de juillet 2025 à juin 2026

Octobre 2026



Par les maîtres d'ouvrage :



Le réseau
de transport
d'électricité

SOMMAIRE

PARTIE 1 PRÉAMBULE	2
1. Rappel des grandes lignes du projet	2
2. Rappel des engagements post-débat public et des recommandations des garants	3
3. Rappel des actions phares engagées sur la période mai 2021 - juin 2025 et sur les orientations pour la période juillet 2025 - juin 2026	4
PARTIE 2 LE DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE CONCERTATION POUR LA PÉRIODE JUILLET 2025 - JUIN 2026	5
1. Des dispositifs pour favoriser l'appropriation du projet et de ses caractéristiques	5
<i>Des rencontres au cœur du territoire dunkerquois</i>	<i>5</i>
<i>Des dispositifs d'information et de communication pérennisés</i>	<i>12</i>
<i>Poursuite des échanges avec les entreprises du territoire et le monde économique</i>	<i>15</i>
<i>Poursuite des échanges avec les publics scolaires.....</i>	<i>16</i>
<i>Poursuite du dialogue avec les pêcheurs professionnels.....</i>	<i>16</i>
<i>Tourisme et patrimoine : une intensification des échanges.....</i>	<i>17</i>
2. L'articulation des dispositifs de concertation du public avec l'Instance de concertation et de suivi (ICS) et ses groupes de travail, pilotés par l'Etat	21
PARTIE 3 LES PERSPECTIVES POUR LA SUITE	22

PARTIE 1

PRÉAMBULE

*Conformément à l'engagement pris par les maîtres d'ouvrage du projet éolien en mer de Dunkerque à l'issue du débat public, ce bilan vise à présenter les actions menées par EMD et RTE en matière de concertation et les enseignements qu'ils tirent des différents dispositifs mis en œuvre. Dans la continuité des précédents bilans publiés annuellement, il couvre la période allant du **1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026**.*

1. Rappel des grandes lignes du projet

En juin 2019, la société Eoliennes en Mer de Dunkerque (EMD) a remporté l'appel d'offres de l'État relatif à la construction et l'exploitation d'un parc éolien en mer situé au large de Dunkerque. RTE (Réseau de Transport d'Électricité), entreprise de service public, s'est notamment vu confier par l'État la maîtrise d'ouvrage des raccordements électriques des énergies marines renouvelables en France. RTE est donc en charge du raccordement du parc éolien en mer de Dunkerque, dans le but d'acheminer l'électricité produite en mer vers le réseau de transport d'électricité existant.

Le projet prévoit l'installation de 46 éoliennes au maximum installées sur des fondations de type monopieu, localisées à plus de 10 km au large de Dunkerque, et plus de 11,4 km au large des communes balnéaires de l'est du Dunkerquois, sur une surface globale n'excédant pas 50 km² (soit une réduction d'environ 1/3 de la zone proposée par l'État lors de l'appel d'offres). Pour une capacité maximale de 600 MW, le parc produira l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 1 million de personnes, soit plus d'un tiers de la population du département du Nord.

Le projet comprend également pour la partie raccordement : un poste électrique en mer relié à un nouveau poste électrique à terre par environ 24 km de liaison électrique sous-marine et souterraine à 225 000 volts. Le poste électrique terrestre sera situé à l'ouest du Dunkerquois, dans le périmètre du Grand Port Maritime de Dunkerque, et sera lui-même raccordé au réseau électrique existant situé à proximité.

LES DONNÉES CLÉS DU PROJET



Près d'**1 million d'habitants**
alimentés en électricité



46 éoliennes au maximum



1 poste électrique en mer



1 poste électrique à terre



Environ **24 km** de liaison électrique
pour raccorder au réseau terrestre



Tarif de revente de l'électricité de **44 €/MWh***
Compétitif avec les ressources traditionnelles
de production d'électricité



850 emplois directs et plus de **2 500 emplois**
indirects et induits mobilisés en phase de
construction du parc éolien

*Montant en € 2019

2. Rappel des engagements post-débat public et des recommandations des garants

A l'issue du débat public qui s'est tenu du 14 septembre au 20 décembre 2020, les maîtres d'ouvrage EMD et RTE ont annoncé en mai 2021 leur décision de poursuivre le développement du projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque et de son raccordement électrique.

Cette décision s'est structurée autour de quatre engagements forts :

- **La mise en œuvre d'une démarche continue d'information du public et des acteurs du territoire pendant toute la durée de vie du projet**, autour de cinq thématiques : environnement et biodiversité, retombées territoriales et économie, navigation et sécurité maritimes, pêche professionnelle et cultures marines, cadre de vie et tourisme.
- **La mise en place d'une concertation ciblée sur la thématique de l'environnement et le renforcement des mesures en faveur de la biodiversité** (partage du projet d'étude d'impact et d'échanges avec les parties prenantes de l'environnement et installation d'un radar avifaune).
- **La vigilance portée à l'intégration paysagère du projet**, notamment en reculant les éoliennes (de 9 km à 11,4 km des côtes) et en positionnant le poste en mer le plus à l'Ouest de la zone prévue dans le cahier des charges, à 11,5 km des communes balnéaires.
- **Le positionnement du projet au cœur des développements économique, industriel, maritime et touristique du Dunkerquois**, afin de favoriser ses retombées socio-économiques, mais également sa cohabitation avec les activités existantes (la pêche par exemple).

Dans le cadre de cette décision de poursuite du projet, les maîtres d'ouvrage se sont également engagés à publier un bilan annuel retraçant l'ensemble des dispositifs et des actions de concertation et d'information mis en place au cours de l'année écoulée, les principaux sujets abordés ainsi que les enseignements qu'ils en tirent. Les bilans sont consultables sur la plateforme participative dédiée au projet, accessible au lien suivant : <https://participer.eolien-en-mer-dunkerque.fr/>.

En parallèle, les garants de la concertation nommés en juin 2021 par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), Mme Claude Brévan et M. Jacques Roudier, ont également rédigé un bilan intermédiaire et finale de la concertation continue. Dans le dernier bilan, les garants de la concertation ont souligné l'abondance et la consistance des informations apportées par EMD et RTE ayant permis de donner lieu à des échanges intenses, mais aussi l'attention particulière portée aux aspects environnementaux du projet. Il indique également les préconisations des garants pour la poursuite du dialogue avec le public dans le cas où les autorisations administratives pour construire et exploiter le projet étaient délivrées.

3. Rappel des actions phares engagées sur la période mai 2021 - juin 2025 et sur les orientations pour la période juillet 2025 - juin 2026

La première année de concertation post-débat public a été principalement consacrée à l'élaboration de l'étude d'impact du projet, indispensable pour constituer les dossiers de demande d'autorisations en vue de la construction et l'exploitation du parc éolien en mer et son raccordement électrique. Entre mai 2021 et juin 2022, conformément aux engagements pris à l'issue du débat public, les maîtres d'ouvrage ont ainsi travaillé en étroite collaboration avec les parties prenantes locales. Des ateliers de concertation dédiés à l'environnement et la mise en place d'un Observatoire environnement ont permis d'enrichir et consolider l'étude d'impact du projet grâce aux connaissances locales et à l'agrégation et au partage des données issues des différents suivis réalisés.

La deuxième année a poursuivi cette dynamique en renforçant le dialogue avec les parties prenantes et en partageant les avancées du projet avec le territoire et le grand public. Les maîtres d'ouvrage ont maintenu une concertation ciblée sur l'environnement, à travers une réunion de restitution des enseignements tirés des ateliers et la poursuite des travaux de l'Observatoire environnement. En parallèle, EMD et RTE ont organisé de nombreuses rencontres ouvertes à tous, favorisant l'information et les échanges sur l'ensemble des dimensions du projet.

La troisième année de concertation continue, de juillet 2023 à juin 2024, a été rythmée par l'instruction administrative des dossiers de demande d'autorisation et la préparation de l'enquête publique qui s'est tenue du 8 avril au 1^{er} juin 2024. Deux temps ont ainsi structuré cette troisième période : jusqu'en janvier 2024, des actions de concertation pour favoriser l'appropriation des informations et des éléments constitutifs du projet, dans la perspective de l'enquête publique, puis, à partir de la nomination de la commission d'enquête, une phase de réserve marquée par des actions de porter-à-connaissance à destination du grand public. En parallèle, les maîtres d'ouvrage ont poursuivi des échanges de long terme avec des acteurs locaux sur des thématiques telles que la pêche et l'emploi.

La quatrième année a été décisive pour le projet : en novembre 2024, la commission d'enquête a donné un avis favorable avec des recommandations sur les demandes d'autorisations, puis la préfecture du Nord a accordé les autorisations environnementales à RTE (le 24/12/2024) et EMD (le 14/02/2025) pour construire et exploiter le projet éolien en mer de Dunkerque. Par ailleurs, dans le cadre des demandes de déclaration d'utilité publique (DUP) sollicitées par RTE pour les lignes électriques, le commissaire enquêteur a rendu des avis favorables à l'enquête publique complémentaire sur l'évolution du coût du projet de raccordement électrique. Du fait de la tenue de ces différentes enquêtes publiques, une posture de retenue d'EMD et RTE en matière d'information et de concertation a été mise en œuvre.

La période de juillet 2025 à juin 2026, couverte par ce bilan, a quant à elle été marquée par la poursuite du travail engagé avec certains acteurs locaux, malgré un contexte marqué par des recours contentieux contre les autorisations administratives du projet. Les actions et dispositifs mis en œuvre durant cette période s'inscrivent dans une perspective d'ancrage territorial du projet à plus long terme, notamment sur les thématiques comme la pêche, l'emploi/formation et le tourisme. Pour le raccordement électrique, cette période a également été marquée par plusieurs avancées importantes, avec l'obtention, le 2 janvier 2026, de deux déclarations d'utilité publique : l'une relative à la double liaison électrique sous-marine et souterraine, l'autre aux deux doubles liaisons électriques aériennes reliant le futur poste électrique de Vénus au réseau de transport d'électricité existant. Le 2 mars 2026, le permis de construire du poste électrique terrestre de Vénus a également été obtenu. Cette période marque enfin le début de la mise en œuvre des premières mesures environnementales prévues par les autorisations du raccordement électrique.

PARTIE 2

LE DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE CONCERTATION POUR LA PÉRIODE JUILLET 2025 - JUIN 2026

Après une quatrième année de concertation continue marquée par une dynamique d'information et de concertation plus modérée, la période de juillet 2025 à juin 2026 s'inscrit dans cette continuité. En effet, les maîtres d'ouvrage ont choisi de maintenir une communication adaptée au contexte de contentieux contre les autorisations administratives d'EMD et de RTE, tout en poursuivant le dialogue avec des parties prenantes et en participant à différentes rencontres sur le territoire.

Cette année a ainsi été ponctuée par la participation des équipes d'EMD et RTE à plusieurs événements locaux, permettant de maintenir un lien avec le grand public et les acteurs du Dunkerquois. Des initiatives spécifiques ont également été déployées auprès des publics scolaires pour sensibiliser aux enjeux énergétiques et auprès des parties prenantes constituées sur les thématiques de l'emploi et la formation, de la pêche, du tourisme et du patrimoine.

1. Des dispositifs pour favoriser l'appropriation du projet et de ses caractéristiques

Des rencontres au cœur du territoire dunkerquois

Les Voiles de Légende à Dunkerque : un événement maritime majeur

Du 10 au 13 juillet 2025, Dunkerque a accueilli les plus beaux voiliers du monde à l'occasion d'une étape de l'emblématique *Tall Ships Races*.

L'équipe d'EMD était présente sur le stand du groupe EDF, installé sur le village « Femmes et Hommes de la mer » de l'évènement. Le groupe EDF, entreprise partenaire de la manifestation, présentait sur ce stand les projets qu'il porte sur le territoire dunkerquois, comme le parc éolien en mer de Dunkerque.

Les équipes ont échangé et répondu aux questions de plus de 1 500 visiteurs, sur des thématiques variées comme les enjeux liés à la transition énergétique du territoire ou encore la production d'électricité bas carbone.



L'équipe d'EMD présente sur l'évènement « Voiles de Légende » à Dunkerque

EMD partenaire d'un jeune Dunkerquois pour une expérience maritime unique !



Dans le cadre de cet évènement, EMD a également parrainé un jeune Dunkerquois afin qu'il participe à l'étape reliant Dunkerque à Aberdeen en Ecosse, à bord du voilier Sørlandet.

Avant de larguer les amarres, il nous a partagé son enthousiasme, ses attentes et les raisons qui l'ont poussé à se lancer dans cette belle aventure !

Une interview à retrouver sur la page Facebook du parc éolien en mer :

<https://www.facebook.com/share/v/19VyCKqYPb/>

Le Village du Futur : une rencontre au plus près des habitants et des vacanciers

Temps fort de l'été dunkerquois pour la quatrième année consécutive, la nouvelle édition du Village du Futur s'est tenue du 16 au 31 août 2025.

Organisé par la Halle aux Sucres de Dunkerque, l'évènement permet de découvrir les réponses locales apportées aux défis mondiaux dans les domaines du climat, des mobilités, de l'énergie, des technologies ou encore des ressources.

Pour cette édition, le Village s'est organisé en six espaces que sont la place du climat, le QG de la ville durable, l'eau, les déchets, la mobilité et l'énergie. Les visiteurs ont pu aborder ces enjeux au travers d'activités, d'expositions, d'échanges avec les porteurs de projet, de jeux, de spectacles et des animations ludo-pédagogiques, dans les deux communes du Dunkerquois où le Village faisait étape cette année :

- Du 16 au 20 août à Coudekerque-Branche, dans le parc du Fort Louis ;
- Du 23 au 31 août à Malo-les-Bains, place du Centenaire.

Partenaires historiques de l'évènement, EMD et RTE ont à nouveau participé à ce temps fort de l'été. Installés sur leur stand respectif au cœur du quartier « Energie », les équipes des maîtres d'ouvrage ont pris part au Village dans le cadre de la démarche de concertation continue mise en œuvre depuis juin 2021 dans le but de :

- **Poursuivre l'information et la concertation** sur le projet auprès du grand public et recueillir ses avis et réactions ;
- Proposer aux habitants un **dispositif de projection sur la thématique paysagère** pour répondre aux attentes émises dans le cadre de la concertation continue ;
- **Partager les résultats des études environnementales** ainsi que la démarche de concertation menée avec les parties prenantes environnementales du territoire ;
- **Evoquer plus largement** l'éolien en mer, les énergies renouvelables et leur place dans la transition énergétique territoriale et nationale.



Stands d'EMD (à gauche) et de RTE (à droite) au Village du Futur 2025



Chiffres clés

12 jours de présence entre le 16 et le 31 août 2025

Plus de 33 000 visiteurs sur le Village du Futur #4 au cumul des 2 étapes

Plus de 4 500 personnes rencontrées sur les stands EMD et RTE

Le dispositif d'information

Pour permettre aux visiteurs de s'informer et de disposer des données clés du projet, les maîtres d'ouvrage ont mis à disposition différents supports et outils d'information :

- Un **kakémono présentant les chiffres clés et la localisation** du projet ;
- Une **structure tubulaire** présentant les ouvrages du projet, ainsi qu'une partie relative à la plateforme participative en ligne commune à EMD et RTE ;
- Un **casque de réalité virtuelle** permettant aux participants de visualiser le futur projet dans son environnement à partir des simulations paysagères réalisées depuis différents points de vue du littoral dunkerquois. Par ailleurs, dans une tente dédiée aux "balades virtuelles", d'autres casques

de réalité virtuelle étaient disponibles pour les visiteurs. Ces balades, réalisées par EDF, EDF power solutions et RTE, offraient au public un choix de huit expériences virtuelles dans le domaine de l'énergie, comprenant notamment la visite de la centrale nucléaire de Gravelines et du parc éolien en mer de Saint Nazaire ou encore la découverte schématique d'un raccordement électrique en mer ;

- La **brochure « Découvrez le projet éolien en mer de Dunkerque »**, construite autour de trois grandes thématiques : PARLONS PROJET, PARLONS ENVIRONNEMENT et PARLONS TERRITOIRE ;
- Des **fiches thématiques dédiées à l'environnement**, permettant de présenter auprès de publics non-spécialistes les études environnementales menées dans le cadre du projet et les mesures associées.



Brochure « Découvrez le projet éolien en mer de Dunkerque »

Le dispositif de contribution

Pour cette édition 2025, le dispositif de contribution dédié aux enfants mis en place par EMD et RTE a été en majorité repris des deux précédentes années :

- Un **carnet de jeux** axé sur la thématique environnement, en lien avec le projet et le territoire ;

- La possibilité de **dessiner une éolienne en mer** sur une carte postale puis de l'accrocher dans la tente, comme dans l'édition précédente ;
- La **mise à disposition de tampons à encre** (bateau, éoliennes, animaux marins, etc.) pour créer son propre projet éolien en mer sur une fiche A4.

Les publics rencontrés

Comme pour les précédentes éditions, cet événement local a permis aux maîtres d'ouvrage de rencontrer et d'échanger majoritairement avec des familles (enfants, parents et grands-parents) mais également avec des personnes plus âgées (retraités). Ces derniers étaient principalement des locaux (riverains et quelques résidents secondaires) mais aussi des touristes et des frontaliers (Belgique).

Les thématiques abordées

Si les sujets abordés au cours de cette quatrième édition restent constants par rapport aux deux éditions précédentes (localisation du projet, intégration paysagère du parc, transition énergétique, calendrier, enjeux environnementaux, etc.), les maîtres d'ouvrage ont pu observer une connaissance plus fine du projet par les participants, permettant d'aller plus loin dans les échanges.

La Fabuleuse Factory à Dunkerque du 1^{er} au 4 octobre 2025

RTE est partenaire de la Fabuleuse Factory pour la 4^{ème} édition (depuis 2022), un événement organisé par EcosystèmeD pour rapprocher les jeunes (collégiens et lycéens) et l'industrie.

Pendant 4 jours, plus de 5 000 visiteurs ont pu découvrir les métiers de l'industrie à travers des ateliers, des rencontres et échanger directement avec nos équipes sur le stand RTE.

L'événement a également attiré des personnes en recherche d'emploi ou en reconversion, ainsi que des habitants curieux de comprendre la transformation de leur territoire.

Les visiteurs ont pu découvrir comment le réseau électrique se transforme pour accompagner la décarbonation, intégrer les nouveaux moyens de production décarbonés et alimenter les nouvelles usines dans le dunkerquois, et plus largement dans la région Hauts-de-France.



Stand RTE à la Fabuleuse Factory 2025

Le Forum des Fabuleux Métiers : sensibiliser le jeune public à l'industrie et aux métiers de demain

Organisé par la Communauté urbaine de Dunkerque et Dunkerque l'Énergie Créative dans le cadre de la Semaine de l'Industrie, le « Forum des Fabuleux Métiers » s'est tenu le 18 novembre 2025 au Kursaal à Dunkerque.

Présente aux côtés de plus de 60 entreprises du territoire, l'équipe d'EMD a présenté aux visiteurs le parc éolien en mer de Dunkerque et le métier de technicien de maintenance éolien en mer, métier essentiel pour garantir le fonctionnement optimal des éoliennes en phase d'exploitation. Etudiants, demandeurs d'emploi ou salariés en reconversion professionnelle ont ainsi pu découvrir les différentes facettes de ce métier et se mettre dans la peau d'un technicien de maintenance grâce à différents outils interactifs comme un casque de réalité virtuelle ou des équipements de travail spécifiques.

RTE a également participé à ce forum pour présenter ses métiers, ses projets et son rôle dans la transformation du territoire dunkerquois. Cet événement a permis aux personnes en recherche d'emploi, en reconversion ou en réflexion sur leur parcours professionnel d'échanger directement avec les équipes de RTE et de découvrir les opportunités d'emplois ainsi que les compétences recherchées pour accompagner les nombreux projets à venir sur le territoire.



Stands RTE (à gauche) et d'EMD (à droite) et affiche du Forum des Fabuleux Métiers 2025

DK JOB 2026 : présenter les futures opportunités professionnelles générées par le projet

Le 29 avril 2026, le DK JOB, forum multisectoriel dédié à l'emploi, la formation et l'orientation, organisé par Entreprendre Ensemble Dunkerque a animé le Kursaal de Dunkerque.

Ouvert à tous, cet événement est l'occasion pour les entreprises locales de présenter aux collégiens, lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi les nombreuses opportunités professionnelles à saisir sur le territoire dunkerquois.

L'équipe d'EMD était présente aux côtés du groupe EDF, pour informer et échanger sur les métiers et les emplois qui seront mobilisés lors des prochaines phases du projet. Du CAP au Bac+5, l'éolien en mer mobilise une grande diversité de compétences et de métiers passionnants !



Stand du groupe EDF et affiche du DK Job 2026

DKarboShow du 8 au 9 décembre 2025 : sensibiliser et mobiliser autour de la décarbonation du Dunkerquois

Pendant deux jours, une soixantaine d'étudiants de l'Université du Littoral Côte d'Opale se sont mobilisés pour faire connaître les grands enjeux de la décarbonation sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque, mettre en lumière les acteurs locaux engagés dans cette transformation et montrer comment chacun peut y contribuer.

Pour RTE, s'engager dans ce hackathon était essentiel : le Dunkerquois concentre aujourd'hui de nombreux défis de la transition énergétique, entre décarbonation des industries existantes, réindustrialisation, implantation de nouvelles activités et développement de moyens de production d'électricité décarbonée. Cette participation s'inscrit plus largement dans l'engagement de RTE auprès des jeunes et des acteurs du territoire, à travers notamment son partenariat avec l'École d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale (EILCO) et la convention avec les Écoles des réseaux pour la transition énergétique et le groupe EPID-VAUBAN.



DKarboShow 2025 à Dunkerque

Des dispositifs d'information et de communication pérennisés

Les outils numériques déployés au cours des précédentes années de concertation continue ont été maintenus et régulièrement actualisés, donnant au grand public un accès permanent et autonome aux dernières informations et avancées du projet.

Les sites internet EMD et RTE

Les maîtres d'ouvrage ont respectivement mis à disposition du public, dès le début du projet, des sites internet permettant de présenter le projet de parc éolien pour EMD et son raccordement électrique pour RTE. Accessibles à toute personne souhaitant obtenir des informations sur le projet, ces sites présentent le contexte territorial dans lequel ce projet s'inscrit, ainsi que ses principales actualités. Le site internet du parc éolien en mer a également été traduit en anglais et en flamand.



Page d'accueil des sites internet EMD (à gauche) et RTE (à droite) dédiés au projet

Les sites internet respectifs des maîtres d'ouvrage sont disponibles aux liens suivants :

- le parc éolien en mer (EMD) : <https://parc-eolien-en-mer-de-dunkerque.fr/>
- le raccordement électrique (RTE) : <https://www.rte-france.com/projets/nos-projets/raccordement-parc-eolien-mer-dunkerque>

La plateforme participative commune à EMD et RTE

Mise en ligne en juin 2022, la plateforme participative numérique a évolué au fil des années pour maintenir un dialogue continu avec le public et fournir aux visiteurs des comptes rendus, des documents thématiques et les actualités relatives au projet.

Jusqu'à fin février 2024 et l'annonce de la tenue de l'enquête publique, elle a offert un espace de participation directe via trois modules - « Posez vos questions », « Partagez vos avis et observations » et « Soumettez vos avis pour la concertation » - aujourd'hui clos mais dont les contributions restent consultables.

La docothèque a été pérennisée afin de poursuivre la dynamique d'acculturation autour du projet, tandis que la thématique environnementale, mise en avant depuis l'ouverture de la plateforme, continue d'offrir un accès simplifié aux dix articles publiés en 2022. L'espace dédié aux rencontres et échanges menés dans le cadre de la concertation continue reste régulièrement enrichi par les maîtres d'ouvrage, permettant de suivre l'actualité à travers de nouveaux bilans et comptes rendus.

La plateforme participative numérique est accessible à l'adresse suivante : <https://participer.eolien-en-mer-dunkerque.fr/>

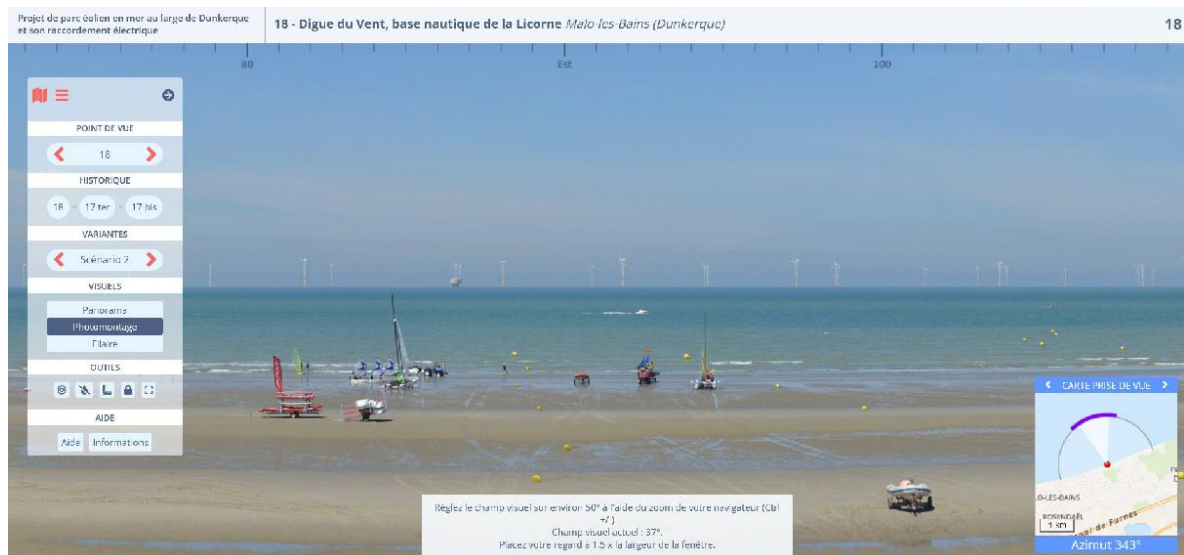


Page d'accueil de la plateforme participative numérique EMD - RTE

Le site internet des simulations visuelles

Pour que le public puisse visualiser et se représenter le futur projet éolien dans son environnement, des simulations visuelles ont été réalisées depuis une quarantaine de points de vue sur le territoire dunkerquois et au-delà, en France et en Belgique, par le bureau d'études spécialisé Geophom. Ce dispositif est une des réponses à l'attente de projection du grand public sur la thématique paysagère.

Les photomontages sont accessibles à partir de la plateforme participative et des sites internet des maitres d'ouvrage ainsi qu'à l'adresse suivante : [Projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque et son raccordement électrique](#)



Exemple d'un point de vue consultable sur le site internet dédié à la présentation des simulations visuelles du projet

Chaque point de vue propose de visualiser deux scénarios d'implantation du parc éolien en mer : le premier présente le nombre maximum d'éoliennes, soit 46 unités de 260 mètres de haut en bout de pale, et le second la taille maximum des éoliennes qui pourraient être installées, soit 35 unités de 300 mètres de haut en bout de pale.

Ces simulations visuelles sont également accessibles via des casques de réalité virtuelle qu'EMD et RTE mettent à disposition du public lors des événements locaux.

La newsletter du projet

La septième newsletter, diffusée en juillet 2025, visait à informer les lecteurs de l'obtention des autorisations environnementales pour construire et exploiter le projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque et son raccordement électrique, et à annoncer le lancement de la page Facebook dédiée au Parc éolien en mer de Dunkerque EMD.

Celle-ci est consultable sur les sites internet des maîtres d'ouvrage EMD et RTE.



La page Facebook du parc éolien en mer de Dunkerque



Page Facebook dédiée au parc éolien en mer de Dunkerque

En avril 2025, EMD a ouvert une page Facebook (accessible à ce lien : <https://www.facebook.com/parceolienenmerdunkerque/>) dédiée au projet de parc éolien en mer de Dunkerque afin de diffuser de l'information de proximité et de partager du contenu de manière régulière auprès d'un public élargi via les réseaux sociaux. Cette page offre également la possibilité aux porteurs de projet de répondre aux commentaires et aux questions posées par les internautes de manière directe.

Face à la persistance de certaines idées reçues ou informations erronées circulant sur les réseaux sociaux au sujet du parc éolien en mer de Dunkerque, une nouvelle campagne de communication et d'information a été lancée en décembre 2025 sur la page Facebook du projet. L'objectif est de répondre, de façon transparente et factuelle, aux questions et affirmations les plus fréquemment relayées — qu'il s'agisse de l'impact sur la biodiversité, de la production électrique attendue, du coût du projet et de ses mécanismes de financement, de sa compatibilité avec les autres usages maritimes, de sa localisation, ou encore de son bilan environnemental. Chaque publication reprend une idée reçue et y apporte une réponse étayée par des données vérifiées et des sources fiables, parfois accompagnée de visuels explicatifs, dans un format simple et accessible à tous. Cette démarche s'inscrit dans la volonté d'EMD de maintenir un dialogue transparent avec le public et de constituer une source fiable de renseignements, tout en luttant contre la désinformation entourant le projet et la filière de l'éolien en mer.

Entre le 1^{er} juillet 2025 et le 30 juin 2026, 62 publications sur diverses thématiques (territoire, technologie, pêche, économie, etc.) ont ainsi été diffusées sur la page Facebook du parc éolien en mer de Dunkerque.



Publications

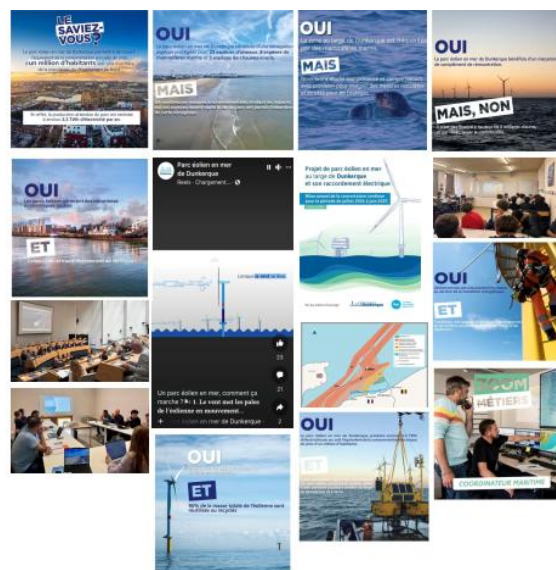


Rythme de publications :
2 posts par semaine de décembre à mars
1 post par semaine à partir d'avril

Nombre de publications par thématiques



Format des publications :
35 visuels images
2 vidéos



Statistiques concernant la page Facebook du parc éolien en mer de Dunkerque à la suite du lancement de la nouvelle campagne d'information (période de décembre 2025 à juin 2026)

Poursuite des échanges avec les entreprises du territoire et le monde économique

Webinaire « Entreprises » EMD

Afin de faire du projet de parc éolien en mer de Dunkerque une opportunité pour les entreprises du territoire et le tissu industriel locorégional, EMD met en place différents dispositifs d'information, d'accompagnement et de sensibilisation. C'est dans ce cadre qu'EMD organise des webinaires dédiés aux entreprises, en partenariat avec la CCI Hauts-de-France et la Communauté urbaine de Dunkerque.

L'objectif de ces rendez-vous en visioconférence est de tenir informées les entreprises locales de l'état d'avancement du projet, de les sensibiliser aux processus d'identification et de référencement qui seront mis en œuvre pour constituer la chaîne de sous-traitance lors de la phase de construction, de partager les consultations lancées à chacune des phases du projet, ou encore de présenter les prestations et les compétences recherchées ainsi que les requis attendus.

Animé par le référent national CCI Business EnR, le 5^{ème} Webinaire « Entreprises » EMD s'est tenu le 8 juillet 2025 et a réuni une trentaine d'entreprises et acteurs économiques du territoire.

Ce webinaire était consacré aux activités d'installation en mer, avec un focus sur les moyens nautiques et les formations et habilitations nécessaires pour travailler en mer. Plusieurs intervenants, tels que les entreprises DEME, Jan De Nul, N3S et FMTC Safety France ont partagé leurs témoignages et retours d'expérience sur ces thématiques.

Enfin, une présentation a également été faite sur les opportunités d'affaires proposées par EDF power solutions (actionnaire d'Eoliennes en mer de Dunkerque) en lien avec les autres projets portés par l'entreprise.

Les présentations effectuées par les intervenants lors de ce webinaire sont consultables à ce lien : https://parc-eolien-en-mer-de-dunkerque.fr/wp-content/uploads/2025/07/Webinaire-entreprises-EMD-CUD-8-juillet-2025_VF_-07-07-25-DEF-OK.pdf

Poursuite des échanges avec les publics scolaires

Interventions auprès des étudiants de l'Université du Littoral Côte d'Opale

Le 16 janvier 2026, l'équipe d'EMD est allée à la rencontre des étudiants en 1^{ère} année de BUT « Métiers de la transition énergétique » à l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) de Dunkerque pour leur présenter la filière de l'éolien en mer et le projet de parc éolien en mer de Dunkerque, dans le cadre du module « Énergies renouvelables » de ce cursus.

Au programme :

- Présentation des différentes technologies d'énergies marines renouvelables ;
- Découverte des grandes étapes de développement d'un projet éolien en mer, de la planification par l'État jusqu'au démantèlement ;
- Zoom sur le projet de parc éolien en mer de Dunkerque.



Par ailleurs, pour la troisième année consécutive, RTE est allé à la rencontre des étudiants du Master 1 « Écologie marine et halieutique » de l'ULCO à Boulogne-sur-Mer.

L'occasion de leur faire découvrir les missions de RTE et son rôle dans la transition énergétique, avant d'échanger plus spécifiquement autour du raccordement électrique du parc éolien en mer au large de Dunkerque. Cette rencontre a permis de présenter concrètement le projet et ses enjeux, tout en répondant aux questions des étudiants sur sa mise en œuvre et son insertion dans le territoire.

Echanges avec les 1^{ères} STI2D du Lycée de l'Europe de Dunkerque



Le 20 mars 2026, l'équipe d'EMD a eu le plaisir de présenter la filière de l'éolien en mer aux élèves en STI2D du Lycée Général et Technologique de l'Europe à Dunkerque.

Lors de ces échanges, les élèves ont exploré les différentes sources d'énergies marines renouvelables ainsi que les principales étapes qui rythment la vie d'un parc éolien en mer, depuis sa conception jusqu'à son démantèlement. L'occasion aussi de leur présenter le parc éolien en mer au large de Dunkerque et ses enjeux.

Cette intervention s'inscrivait dans un partenariat récurrent entre EMD et le Lycée de l'Europe.

Poursuite du dialogue avec les pêcheurs professionnels

Comme les années précédentes, le dialogue et la concertation se sont poursuivis avec les pêcheurs professionnels locaux, au travers de la Cellule de liaison pêche spécifiquement mise en place pour le projet par EMD et RTE depuis 2019.

Pour rappel, cette instance réunit les comités des pêches professionnelles et des élevages marins du département du Nord et de la région des Hauts-de-France, des pêcheurs professionnels locaux, des mytiliculteurs, les services de l'État locaux, la Communauté urbaine de Dunkerque et les maîtres d'ouvrage

EMD et RTE. Elle permet de partager les enjeux relatifs aux activités de pêche dans la zone d'implantation du projet et ses abords, de proposer collectivement des dispositifs et des règles favorisant une cohabitation des activités et des usages en mer, ou encore de mettre en œuvre et de partager les résultats des études dédiées aux activités de pêche, à la fois sur les aspects environnementaux et socio-économiques, ainsi que les mesures d'accompagnement notamment prévues dans le cadre de la convention de partenariat nouée par EMD avec les acteurs de la pêche dunkerquoise.

La Cellule de liaison s'est réunie le 10 juin 2026 afin de discuter des futures modalités de cohabitation entre les pêcheurs et les activités liées au parc éolien en mer, aussi bien à terre (base de maintenance) qu'en mer.



Cellule de liaison pêche du 10 juin 2026 à Dunkerque

Tourisme et patrimoine : une intensification des échanges

Dans le cadre du projet éolien en mer de Dunkerque, EMD s'est fixé différents objectifs liés aux thématiques du tourisme, du patrimoine et de la culture :

- En matière de patrimoine, l'objectif est de préserver la reconnaissance patrimoniale du territoire et de participer à sa valorisation ;
- En matière de tourisme, EMD souhaite, à travers son projet de parc éolien en mer, s'inscrire et compléter l'offre de tourisme industriel et maritime locale, préserver la continuité des usages de loisirs et balnéaires, mais aussi participer à la médiation environnementale et valoriser la biodiversité locale ;
- En matière de culture, EMD veut œuvrer à créer des passerelles entre les initiatives culturelles du territoire et les thématiques de l'industrie et de la transition énergétique, tout en utilisant et en inventant de nouveaux vecteurs pour faire connaître le projet et ses enjeux.

Depuis octobre 2023, EMD a engagé un travail de long terme en réunissant le groupe de travail (GT) « Tourisme, patrimoine et culture » de l'Instance de Concertation et Suivi (ICS), piloté par l'État, pour définir collectivement une feuille de route afin d'identifier des projets locaux pouvant faire l'objet d'un accompagnement par EMD dans le cadre de la mise en œuvre du parc éolien en mer de Dunkerque.

En 2024, des entretiens bilatéraux menés par EMD avec des structures porteuses de projets locaux en lien avec le GT ont permis de pré-identifier trois initiatives :

- La valorisation des épaves de l'Opération Dynamo, portée par le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM),
- La valorisation du patrimoine maritime de Dunkerque, portée par le Bureau des Hypothèses ;
- La sécurisation de la batterie de la passe de Zuydcoote, portée par le Conservatoire du Littoral.

Le projet porté par le DRASSM a été retenu dans un premier temps, en raison de sa maturité et de sa forte dimension mémorielle, cohérente avec les enjeux relatifs au projet de parc éolien en mer. Depuis septembre 2025, EMD finance ainsi la création d'un nouvel espace consacré à l'Opération Dynamo sur le site internet « Collection Grands Sites Archéologiques¹ », coordonné par le musée d'Archéologie nationale domaine national de Saint-Germain-en-Laye pour le ministère de la Culture et du Musée d'Archéologie Nationale.

Cette initiative permettra de partager les images sous-marines et les données recueillies lors des campagnes d'études et de recherche menées par le DRASSM en collaboration avec Arkaeos, *Historic England*, la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) et Dunkerque plongée, et de mettre en lumière l'histoire des navires disparus lors de l'évacuation des 338 226 soldats alliés entre le 26 mai et le 4 juin 1940.

La mise en œuvre de cette mesure d'accompagnement illustre la volonté d'EMD de s'engager à faire vivre le devoir de mémoire de cet événement historique majeur aux côtés des acteurs du territoire et démontre qu'il est possible de concilier transition énergétique, préservation et valorisation du patrimoine historique, en s'appuyant sur la science et la coopération institutionnelle.

¹ [La collection Grands sites archéologiques | Archéologie | culture.gouv.fr](https://collection.grands-sites.archeologie.culture.gouv.fr/)

ACTUALITÉ | DES FOUILLES

DUNKERQUE

Épaves de l'opération Dynamo : 85 ans d'histoire

Du 26 mai au 4 juin 1940, alors qu'une partie des troupes alliées est encerclée dans la « poche de Dunkerque », 338 226 soldats, principalement britanniques et français, sont évacués vers l'Angleterre au cours de l'opération Dynamo. Cette retraite organisée dans l'urgence mobilise plus d'un millier de navires de tous types de plusieurs pays alliés. Elle a laissé de nombreuses épaves dans les eaux françaises, aujourd'hui au cœur d'études historiques et archéologiques.



Au cours des neuf jours et neuf nuits que dure l'opération, bâtiments de guerre, cargos, ferries, chalutiers, remorqueurs et même bateaux de plaisance se rendent à Dunkerque pour évacuer les soldats. Si certains navires sont réquisitionnés pour l'occasion, d'autres, notamment les *Little Ships*, se portent volontaires. L'embarquement et la traversée de la Manche sont périlleux, les menaces nombreuses : au moins 305 unités sont perdues, frappées par les bombes, les tirs côtiers, les mines, les torpilles ou victimes du chaos de l'événement.

Trente-sept épaves sous les mers

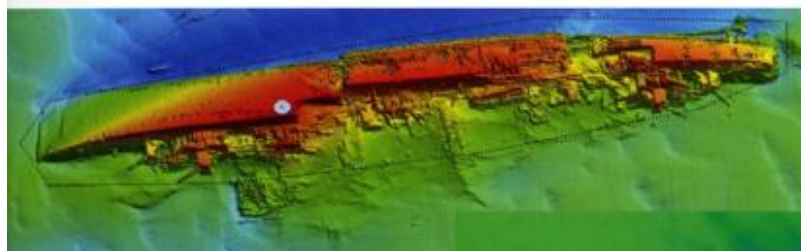
Longtemps peu documentés, les navires perdus de Dynamo ont d'abord fait l'objet entre 2021 et 2023 d'un mémoire de master (C. Destanque). Compilant données d'archives et informations provenant des plongeurs locaux, ce travail

Vue au drone de l'épave du *Crested Eagle*.
© Manuel Afo, ProD'Aqua, Arkaeos

Mesure du calibre du canon orienté
verticalement de l'épave du *Havant*.
© André PiedPalmé

a révélé tout l'intérêt et le potentiel archéologique de ce champ de bataille immergé. Si une partie des vestiges de l'opération a été relevée et réarmée par les Allemands durant l'Occupation, afin de remettre en état le port de Dunkerque, pas moins de trente-sept épaves liées à l'opération se trouveraient toujours dans les eaux sous juridiction française (trente-et-une en mer, cinq sur l'estran et une dans le port de Dunkerque). Elles sont à présent au centre d'un programme de recherche pluriannuel mené par le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (Drassm, ministère de la Culture) en collaboration avec l'association Arkaeos, sous la direction conjointe de Cécile Sauvage et Claire Destanque. Son but est



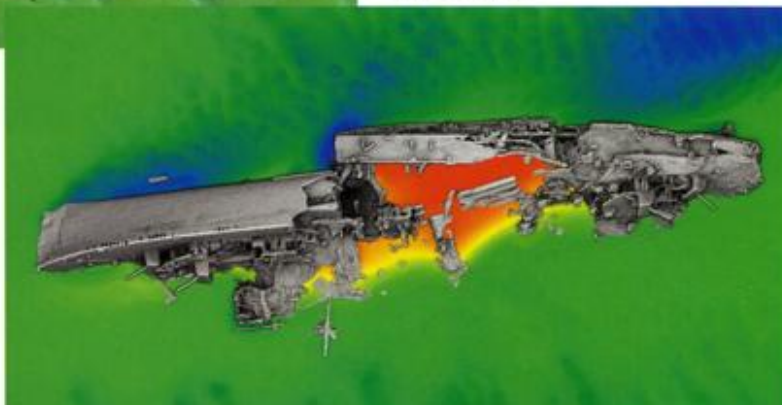


Images multibeam du Keith, en 2019 et 2023. © Données GPMD 2019, Traitement Th. Willaert et © Données Drassm 2023, traitement A. Rochat (Drassm) et M. James (MSDS Marine)

de localiser précisément et de confirmer les identifications des épaves dans les eaux françaises.

Une première campagne, conduite en partenariat avec Historic England à l'automne 2023 à bord du navire de recherche du Drassm l'André Malraux, a permis de prospector trente-et-un sites à l'aide d'un sondeur multibeam et d'un sonar à balayage latéral. Vingt-sept épaves perdues en mai-juin 1940 ont pu être localisées avec certitude et deux autres épaves potentiellement en lien avec l'opération ont fait l'objet de relevés acoustiques. Cette prospection a pu, notamment, rectifier des erreurs de positionnement, corriger l'identification des épaves des chalutiers dragueurs de mines français *Denis Papin* et *Moussaillon* (grâce à la comparaison des relevés avec les éléments d'archives), ou encore révéler l'évolution rapide de certains sites. Ainsi, sur l'épave du destroyer *Keith*, déjà connue, toute la partie centrale tribord de la coque a basculé entre 2019 et 2023.

Ces données ont en partie été complétées en septembre 2024 par des expertises en plongée financées par la Communauté urbaine de Dunkerque et réalisées grâce au concours essentiel de Dunkerque Plongée. Elles ont porté sur neuf épaves sous-marines mais aussi sur les cinq épaves situées sur l'estran. Certaines identifications ont pu être confirmées par l'observation de détails techniques : le cargo français *Saint Camille* par exemple a livré trois chaudières tubulaires, intactes, concordantes avec les données d'archives. L'identification du HMS *Havant* a quant à elle pu être validée par l'observation de son artillerie. D'autres vestiges remarquables, comme ceux du paquebot à roues à aubes *Crested Eagle* transformé en navire anti-aérien au début de la Seconde Guerre mondiale et échoué sur la plage de Zuydcoote le 29 mai 1940, livrent encore de précieux éléments de compréhension. La seconde et



dernière phase des expertises en plongée devrait avoir lieu du 12 septembre au 5 octobre 2025.

Au-delà de leur intérêt historique et scientifique, ces sites présentent un fort potentiel en termes de valorisation. Des projets relatifs aux épaves de *Dynamo* sont déjà en cours de développement. Les données acquises lors des différentes missions alimenteront également un projet muséographique du territoire dunkerquois, afin de mieux faire connaître au grand public, plongeurs ou non, ces témoins de l'urgence et du courage de mai et juin 1940.

Claire Destanque, Arkaeos et

Cécile Sauvage, Drassm, UMR 6566 CReAAH

Squelette de l'une des deux roues à aubes du *Brighton Queen*, l'une des épaves expertisées lors de la mission de 2024. © André PiedPalmé

POUR ALLER PLUS LOIN

POIRRIEZ J., BACHELOR K., 2018, *The ships involved in operation DYNAMO May 26 to June 4, 1940, Dunkerque*, SDHA.
ODDONE P., POIRRIEZ J., PRUVOST B., TOMASEK M., VERMESCH O., 2021, *Spirit of Dynamo. Une histoire revisitée - Dunkerque 1940*, Dunkerque, SDHA.

ARCHÉOLOGIA N° 645 / 11

Article mentionnant le partenariat entre EMD et le DRASSM paru dans le magazine « Archéologia » n°645

2. L'articulation des dispositifs de concertation du public avec l'Instance de concertation et de suivi (ICS) et ses groupes de travail, pilotés par l'Etat

Co-présidée par le sous-préfet de Dunkerque et le préfet maritime de la Manche Mer du Nord, l'Instance de Concertation et de Suivi (ICS) est un des dispositifs d'accompagnement du projet éolien en mer mis en place par l'État. Cette instance, qui se réunit en format plénière au moins une fois par an, constitue un lieu de dialogue et de réflexion entre les parties prenantes et experts du territoire (services de l'Etat, collectivités territoriales, acteurs socio-économiques, usagers de la mer, associations locales, représentants belges, etc.) sur le projet et ses enjeux.

L'ICS est structurée autour de 4 groupes de travail (GT) dédiés aux thématiques suivantes :

- Environnement, GT piloté par la DDTM du Nord ;
- Emploi et économie, GT piloté par la DREETS Hauts-de-France ;
- Patrimoine culturel et tourisme, GT piloté par la DRAC Hauts-de-France ;
- Usages et sécurité maritime, GT piloté par la Préfecture Maritime de la Manche Mer du Nord et la DDTM du Nord.

L'ICS s'est réunie à Dunkerque en plénière à quatre reprises depuis sa mise en place :

- En avril 2021 : Introduction de l'Instance, de ses objectifs et de ses groupes de travail ;
- En septembre 2022 : présentation des processus d'autorisations administratives, les dispositifs de concertation et les travaux des GT Environnement et Usages et sécurité maritime ;
- En novembre 2023 : consacrée à la préparation des dossiers de demande d'autorisation et au bilan global de la concertation continue, présenté par les garants de la CNDP ;
- En mai 2025 : rappel des principales caractéristiques du projet et présentation des actions d'information et de concertation menées depuis la précédente plénière, présentation par l'Etat d'une synthèse de l'instruction des demandes d'autorisations et des arrêtés préfectoraux délivrés à EMD et RTE.

Depuis la dernière plénière, les autorisations administratives délivrées à EMD et RTE pour construire et exploiter le projet de parc éolien en mer et de son raccordement électrique font l'objet de recours devant le Conseil d'État, dont la décision n'a pas été rendue à la date de publication de ce bilan.

Dans ce contexte, les services de l'Etat, en coordination avec les maîtres d'ouvrage, ont fait le choix de ne pas réunir à nouveau l'ICS. La prochaine réunion de l'Instance se tiendra donc après que le Conseil d'Etat aura rendu sa décision.

PARTIE 3

LES PERSPECTIVES POUR LA SUITE

Conformément à la dynamique engagée depuis 2021, les maîtres d'ouvrages EMD et RTE réaffirment leur engagement à poursuivre une démarche d'information et de concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire (entreprises, pêcheurs professionnels, associations environnementales, acteurs du tourisme, etc.). Ces échanges constants permettront d'anticiper les enjeux, de définir les besoins exprimés localement et d'adapter, autant que possible, les modalités de mise en œuvre du projet.

Toujours placé au cœur des priorités, l'environnement, restera un point central du projet et des actions de concertation, notamment dans le cadre de la définition des caractéristiques finales du projet, qui pourrait intervenir en 2027, en fonction de la décision qui sera rendu par le Conseil d'Etat. EMD et RTE veilleront à mettre en œuvre avec rigueur les mesures fixées par les arrêtés d'autorisations et continueront de faire du dialogue et de l'écoute une priorité dans la définition des choix structurants du projet, pour développer ce dernier dans les meilleures conditions.

La mise en place prochainement d'un Comité de gestion et de suivi, conformément au cadre prévu par les autorisations administratives du projet délivrées à EMD et RTE, et piloté par les services de l'Etat, permettra de suivre le déroulement du projet et l'application des mesures. Ce comité, composé également d'associations environnementales et des instances de représentation des pêcheurs professionnels, s'assurera de la mise en œuvre des engagements des maîtres d'ouvrages et des prescriptions prévues par les autorisations.

Enfin, l'information et les échanges avec le grand public se poursuivront grâce à une communication multicanale pérennisée (plateforme participative, page Facebook, newsletter, etc.). EMD et RTE participeront également à des événements locaux afin de maintenir un contact direct avec les habitants du territoire et de répondre à leurs questions tout au long de l'avancement du projet.

Eoliennes en Mer de Dunkerque
43 Boulevard des Bouvets
CS 90310
92741 Nanterre Cedex

RTE Hauts de France
Service Concertation Environnement Tiers
62 rue Louis Delos
59700 Marcq-en-Barœul

